



Site inscrit

Date de protection : 5 sept. 1973 ~ Superficie : 25,72 ha

L'ensemble formé sur la commune de Betschdorf par les façades et les toitures

Betschdorf

Les façades et toitures des immeubles situés de chaque côté des rues des Potiers, du Docteur Deutsch et Grand-Rue sont protégées, ainsi qu'une partie des rues de Rittershoffen, de l'Herbe, la Vieille Rue et la rue des Francs.



Betschdorf résulte de la fusion d'Oberbetschdorf et Niederbetschdorf en 1971. Un grand nombre de maisons à colombages, certaines datant du XVIII^{ème} siècle, se trouvent de chaque côté de l'artère principale. L'ossature de ces maisons est en bois et les poutres sont assemblées par tenons et mortaises. L'intervalle entre le poutrage est hourdé (maçonné grossièrement) de torchis, c'est à dire un mélange d'argile et de paille posé sur un treillis. Le torchis est recouvert d'un enduit protecteur, au mortier de chaux, et d'un badigeon. Le village lie sa prospérité à une forme de poterie particulière, caractérisée par les pièces de grès gris à décor bleu vernissées par

projection de sel lors de la cuisson. Les artisans qui subsistent encore utilisent la technique ancestrale de grès verni au sel, ce qui rend les pièces étanches et permet ainsi la conservation des aliments.



Maisons Grand-rue



Maison à colombages de la rue du Dr Deutsch.

Critères de classement

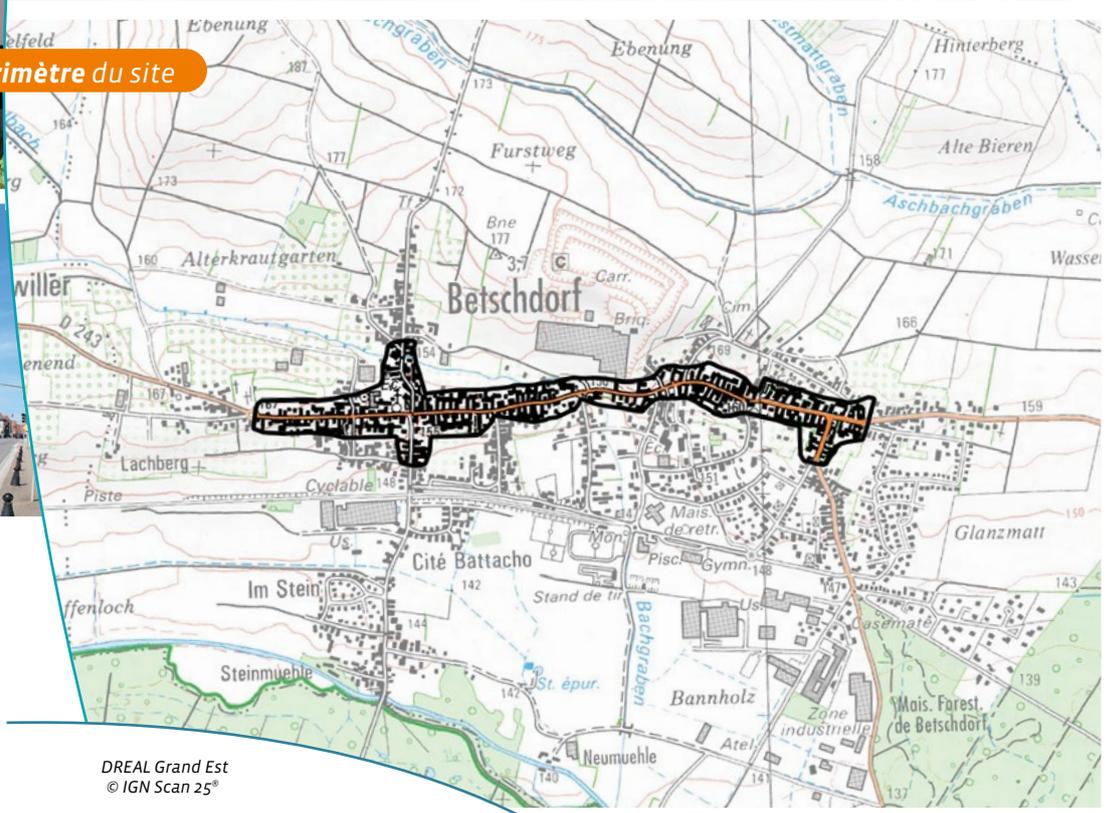
→ Pittoresque



L'ensemble formé sur la commune de Betschdorf par les façades et les toitures



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25^e

100 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Inscrite au titre des monuments historiques : l'unité potière de grès au sel

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63